LES RÉSULTATS

14 juin 1981 : Ins., 137 505 ; abst., 24,93 % ; suff. ex., 101 323. PC, 11 076 (10,93 %) ; PS-MRG, 49 808 (49,15 %) ; UDF-RPR, 39 033 (38,52 %).

17 juin 1984 : Ins., 140 681 ; abst., 37,40 % ; suff. ex., 83 107. PC, 7 734 (9,30 %) ; PS, 20 252 (24,36 %) ; UDF-RPR, 33 160 (39,90 %) ; FN, 8 083 (9,72 %).

MONTAUBAN

Ins., 32 693 ; abst., 17,35 % ; suff. ex., 26 033. Un. opp. (M. Bonhomme, RPR), 10 673 (40,99 %) ; PS-diss. (M. Gouze), 9 000 (34,57 %) ; PS-MRG (M. Baylet, MRG), 2 722 (10,45 %) ; FN (M. Naudin), 2 129 (8,17 %) ; PC (M. Bonnet), 1 257 (4,82 %) ; POE (Mme Desachy), 136 (0,52 %) ; MPPT (M. Guillauma), 116 (0,44 %).

M. Jean-Michel Baylet, secrétaire d'Etat auprès du ministre des relations extérieures, a été victime d'un combat fratricide. L'ancien président du MRG, qui avait l'investiture du PS, totalise à peine 16,5 % des suffrages exprimés. C'est le maire de Montauban, M. Hubert Gouze, député sortant, qui a drainé la plus grande partie des voix socialistes, en dépit de son exclusion du PS pour constitution d'une liste dissidente.

Au total, la gauche non communiste fait un beau score dans ce département où elle reste bien implantée : elle dépasse largement l'opposition parlementaire, qui bénéficiait pourtant d'une liste unique.

VAR (7)

ÉLUS. – 2 PS : MM. Christian Goux, Maurice Janetti ; 3 UDF-PR : MM. François Léotard, Maurice Arreckx, Arthur Paecht ; 1 RPR : M. Jean-Michel Couve ; 1 FN : Mme Yanne Piat.

Ins., 529 459 ; abst., 20,97 % ; suff. ex., 405 116.

UDF (M. Léotard, UDF-PR, m. de Fréjus), 135 861 (33,53 %), 3 élus ; PS (M. Goux), 97 803 (24,14 %), 2 élus ; FN (Mme Piat), 69 347 (17,11 %), 1 élu ; RPR (M. Couve), 48 364 (11,93 %), 1 élu ; PC (Mme de March (41 765 (10,30 %) ; div. g. (M. Nicoletti), 6 874 (1,69 %) ; FN-diss. (M. Mamy), 3 534 (0,87 %) ; MPPT (M. Santucci), 1 568 (0,38 %).

SORTANTS : MM. Alain Hautecœur (PS) ; François Léotard (UDF-PR) ; Guy Durbec (PS) ; Christian Goux (PS).

26 avril 1981 : Ins., 470 780 ; abst., 19,26 % ; suff. ex., 374 433. MARCHAIS, 67 294 (17,97 %) ; MITTERRAND, 85 749 (22,90 %) ; MITTERRAND + CRÉPEAU, 92 334 (24,65 %) ; GISCARD D'ESTAING, 117 514 (31,38 %) ; CHIRAC, 64 991 (17,35 %) ; CHIRAC + GARAUD + DEBRÉ, 75 332 (20,11 %).

14 juin 1981 : Ins., 472 343 ; abst., 28,92 % ; suff. ex., 331 509. PC, 57 862 (17,45 %) ; PS, 114 905 (34,66 %) ; UDF-RPR, 146 923 (44,31 %).

17 juin 1984 : Ins., 502 583 ; abst., 41,16 % ; suff. ex., 288 029. PC, 37 241 (12,92 %) ; PS, 50 359 (17,48 %) ; UDF-RPR, 115 985 (40,26 %) ; FN, 57 486 (19,95 %).

TOULON

Ins., 117 343 ; abst., 26,02 % ; suff. ex., 84 699. UDF (M. Léotard, UDF-PR), 28 749 (33,94 %) ; PS (M. Goux), 19 512 (23,03 %) ; FN (Mme Piat), 16 398 (19,36 %) ; RPR (M. Couve), 9 807 (11,57 %) ; PC (Mme de March), 8 238 (9,72 %) ; div. g. (M. Nicoletti), 849 (1 %) ; FN-diss. (M. Mamy), 819 (0,96 %) ; MPPT (M. Santucci), 327 (0,38 %).

FRÉJUS

Ins., 22 818 ; abst., 25,93 % ; suff. ex., 16 464. UDF (M. Léotard, UDF-PR), 7 875 (47,83 %) ; PS (M. Goux), 3 366 (20,44 %) ; FN (Mme Piat), 3 094 (18,79 %) ; RPR : (M. Couve), 1 036 (6,29 %) ; PC (Mme de March), 800 (4,85 %) ; FN-diss. (M. Mamy), 126 (0,76 %) ; div. g. (M. Nicoletti), 122 (0,74 %) ; MPPT (M. Santucci), 45 (0,27 %).

HYÈRES

Ins., 34 408 ; abst., 30,53 % ; suff. ex., 22 954. UDF (M. Léotard, UDF-PR), 8 111 (35,33 %) ; PS (M. Goux), 5 335 (23,24 %) ; FN (Mme Piat), 4 142 (18,04 %) ; RPR (M. Couve), 3 229 (14,06 %) ; PC (Mme de March), 1 569 (6,83 %) ; div. g. (M. Nicoletti), 309 (1,34 %) ; FN-diss. (M. Mamy), 170 (0,74 %) ; MPPT (M. Santucci), 89 (0,38 %).

LA SEYNE-SUR-MER

Ins., 39 890 ; abst., 23,57 % ; suff, ex., 29 594. UDF (M. Léotard, UDF-PR), 8 412 (28,42 %) ; PC (Mme March), 6 604 (22,31 %) ; PS (M. Goux), 5 969 (20,16 %) ; FN (Mme Piat), 4 612 (15,58 %) ; RPR (M. Couve), 3 229 (10,91 %) ; div. g. (M. Nicoletti), 347 (1,17 %) ; FN-diss. (M. Mamy), 251 (0,84 %) ; MPPT (M. Santucci), 170 (0,57 %).

On assiste à un net tassement de l'électorat communiste, qui perd 7,9 points de ses suffrages par rapport aux législatives de 1981 et plus de la moitié de ses voix au regard de l'ensemble de 1978, où il totalisait 24 % des suffrages exprimés. Bien qu'en léger recul, le PS sauve deux sièges sur les trois qu'il possédait. Un changement à la tête de la fédération varoise du PS et des dissensions entre le courant CERES auquel appartient le nouveau premier secrétaire de la fédération, M. Jean-Louis Dieux, et les défenseurs du courant Mauroy peuvent avoir désorienté militants et sympathisants socialistes.

M. Léotard, qui prévoyait six sièges pour l'opposition, n'a pas atteint ses objectifs. Sa liste UDF n'en obtient que trois et celle du RPR un seul. Malgré une scission au sein de la formation de Le Pen et une liste conduite par une parachutée peu connue dans le département, le Front national, en recul de 3 points par rapport aux européennes de 1984 et aux cantonales de 1985, obtient tout de même 17,2 % de voix exprimées et un siège à l'Assemblée nationale.

VAUCLUSE (4)

ÉLUS. – 1 PS : M. André Borel ; 1 UDF-PR : M. Maurice Charretier ; 1 RPR : M. Jean-Pierre Roux ; 1 FN : M. Jacques Bompard.

Ins., 294 942 ; abst., 17,99 % ; suff. ex., 229 746.

Un. opp. (M. Roux, RPR, m. d'Avignon), 75 922 (33,04 %), 2 élus ; PS (M. Borel), 69 177 (30,11 %), 1 élu ; FN (M. Bompard), 41 545 (18,08 %), 1 élu ; PC (M. Marin, a.d.), 24 807 (10,79 %) ; Div. opp. (M. Genin), 7 404 (3,22 %) ; Verts (M. Pélisson), 5 165 (2,24 %) ; FN-diss. (M. Grégoire), 2 490 (1,08 %) ; MRG (M. Rieu), 1 668 (0,72 %) ; MPPT (M. Fassie), 926 (0,40 %) ; I 86 (M. Marze), 642 (0,27 %).

SORTANTS : MM. Charles Reboul (PS) ; André Borel (PS) ; Jean-Pierre Lambertin (PS).

26 avril 1981 : Ins., 272 600 ; abst., 16,75 % ; suff. ex., 222 033. MARCHAIS, 42 264 (19,03 %) ; MITTER-